Communiqué

Novembre 2026

FO Energie

Mesures salariales de branche 2027

Une mascarade de négociation !

FO Énergie porte des revendications claires, responsables et pleinement justifiées par la perte de pouvoir d'achat subie par les salariés des Industries Électriques et Gazières :

- + 1,6 % sur le Salaire National de Base (SNB) au titre de 2026, avec effet rétroactif au 1er janvier, pour répondre à la perte de pouvoir d'achat.
- + 3,5 % sur le SNB pour 2027, afin de garantir une véritable augmentation générale des salaires.
- Un taux plancher d'Avancements Individuels au Choix (AIC) dans les entreprises de 2,5 %, pour reconnaître vos compétences, votre investissement et votre engagement professionnel.

Face à ces revendications légitimes, **la proposition des employeurs de +0,9% du SNB est une nouvelle fois très loin du compte !**

Comment peut-on encore prétendre mener une négociation salariale sérieuse sans apporter de réponse à la perte de pouvoir d'achat accumulée par les salariés des IEG ?

À force de présenter des propositions déconnectées des réalités économiques et du quotidien des salariés, les employeurs donnent le sentiment que les négociations salariales ne sont plus qu'un exercice convenu, dont les résultats seraient fixés d'avance.

FO Énergie refuse que la négociation salariale de Branche se résume à un simple rendez-vous annuel destiné à entériner des mesures insuffisantes.

Nos revendications sont claires, argumentées et responsables. Il appartient désormais aux employeurs de faire preuve du même sérieux et de revoir significativement leurs propositions.

Les salariés des IEG ne demandent pas l'aumône.

Les mesures salariales de Branche doivent garantir le **maintien du pouvoir d'achat** par une évolution collective du Salaire National de Base qui tienne réellement compte de l'inflation.

Les mesures salariales en entreprise doivent, quant à elles, permettre **une véritable progression de la rémunération.**

Les augmentations individuelles n'ont pas vocation à compenser l'insuffisance des augmentations générales. Elles doivent constituer un progrès salarial supplémentaire, et non servir à maintenir artificiellement un pouvoir d'achat qui s'érode.

Reconnaître l'investissement professionnel d'un salarié, ce n'est pas lui accorder une augmentation qui lui permet tout juste de faire face à la hausse du coût de la vie !

Notre Fédération ne cautionnera pas une politique salariale qui organise, année après année, l'érosion du pouvoir d'achat des salariés.

FO Énergie reste déterminée : des propositions à la hauteur des attentes, pas des miettes !

Nous saluons la mobilisation des salariés des IEG qui, par leur mouvement de grève de ce jour, expriment avec détermination leurs attentes en matière de rémunération et de pouvoir d'achat.

Si les employeurs s'entêtent, ils assumeront seuls la mobilisation des personnels des IEG pour leur pouvoir d'achat. **FO Énergie prendra ses responsabilités en appelant à la grève.**

La prochaine séance de négociation se tiendra le 19 novembre. Les employeurs ont désormais la responsabilité de revenir avec des propositions dignes de ce nom.

Agir, ne pas subir!